

RECONNAISSANCE DIOCÉSAINÉ DÉCERNÉE AUX RELIGIEUSES DE JÉSUS-MARIE

La congrégation des Religieuses de Jésus-Marie a été fondée en 1818 à Lyon, en France, par sainte Claudine Thévenet. Vouée à l'enseignement, cette communauté, devenue missionnaire, s'est établie en 1855 à Pointe De Lévy, près de Québec. En 1863, trois années avant la fondation du diocèse de Rimouski, quatre religieuses de cet institut viennent s'établir à Trois-Pistoles pour y fonder une école pour jeunes filles, souhaitant ainsi profiter d'un climat salubre pour leurs sujets.

L'œuvre des Religieuses de Jésus-Marie s'est déroulée essentiellement à Trois-Pistoles. Le petit couvent offert aux religieuses, devenu vite exigü, fut remplacé en 1889 par un édifice plus spacieux. En 1910, on y ouvrit une école moyenne d'enseignement ménager, devenue école ménagère régionale en 1942 et institut familial en 1945. Après la fermeture de cet institut en 1967, le couvent se donna une nouvelle vocation avec la mise sur pied, deux ans plus tard, du Centre d'accueil Jésus-Marie, pour l'hébergement des personnes âgées. Ne délaissant pas pour autant la jeunesse, les religieuses continuent d'offrir des cours de musique. Leur maison accueille également des mouvements de jeunes et diverses activités pastorales et apostoliques. Après la vente du centre d'hébergement, en 2011, des religieuses établirent leur résidence au presbytère de Trois-Pistoles, demeurant attentives aux appels de l'Église, selon leur charisme.

Entretemps, des religieuses avaient aussi enseigné à Rivière-Trois-Pistoles de 1951 à 1966, et d'autres à l'école L'Italien de Trois-Pistoles, dont la direction fut, un temps, confiée à une religieuse de la communauté. Enfin, la famille s'était agrandie en 1983, avec le développement de la Famille Jésus-Marie, un groupe d'associés laïcs désireux de participer au charisme et à la spiritualité de sainte Claudine Thévenet.

À la congrégation des Religieuses de Jésus-Marie, qui s'apprête à quitter Trois-Pistoles après 156 ans de présence active, l'Église du Christ à Rimouski tient à mettre en pleine lumière tout le dévouement accompli jusqu'à ce jour en lui décernant le prix de la Reconnaissance diocésaine.

Donné à Trois-Pistoles, en ce neuvième jour du mois de juin deux mille dix-neuf.

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski